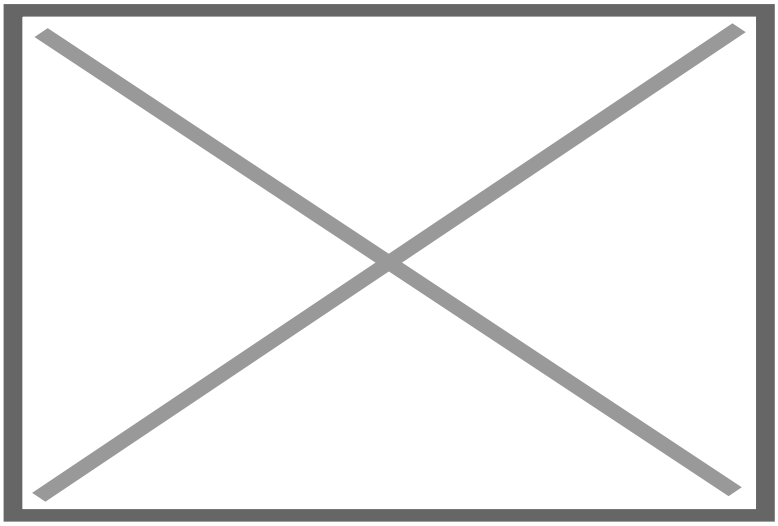
septembre 2025

Soudal

Des engagements RSE renforcés



Soudal, le fabricant européen de mastics, colles, mousses PU et aérosols, affirme ses ambitions en matière de responsabilité environnementale. Dans son rapport annuel publié en juin 2025, il affiche sa volonté d'atteindre la neutralité climatique à l'échelle mondiale pour 2050. Cette ambition inclut la réduction des émissions de CO2 dans les scopes 1 - 2 (émissions liées au processus de fabrication) et scope 3 (émissions indirectes), ainsi que la neutralisation des émissions résiduelles.

Depuis plusieurs années, l'entreprise belge travaille à structurer sa politique environnementale pour prévenir ou atténuer son impact climatique. Elle active ainsi plusieurs leviers : réduction des déchets et augmentation de l'utilisation de matériaux recyclés dans les produits et emballages, remplacement des matières premières nocives, montée en puissance des matériaux biosourcés ainsi que des matières premières durables, réduction des distances de transport grâce à une fabrication européenne avec 31 sites de production, logistique et espaces de chargement optimisés, sans oublier le déploiement des énergies renouvelables dans plusieurs usines du groupe. En 2025, tous les sites belges du groupe passent à un contrat énergétique garantissant 100% d'électricité verte. Soudal a également investi dans sa propre éolienne sur son site de Turnhout. Le fabricant travaille aussi sur la réduction de sa consommation d'eau, la limitation des rejets et la protection de la biodiversité.

Le lancement de la gamme Healthy House s'inscrit dans cette dynamique. Cette gamme se compose de produits techniques à faible impact environnemental (mastics multi-usage, sanitaire, peintre, colle/mastic hybride et colle de construction, mousse expansive Very Low MDI et mousse pulvérisable à base d'eau). Les mastics de la marque disposent par ailleurs d'un nouveau type de cartouche en carton, papier et plastique recyclé. Avec ce nouvel emballage, Soudal réduit l'utilisation du plastique de 45 g par cartouche, ce qui représente une réduction significative du plastique de 80%. Ainsi, plus de 50% du poids de l'emballage peut désormais être recyclé.